

## FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE

POSITION DU POSTE	<b>INTITULÉ</b>	<b>Conseiller / Conseillère technique examens - Éducation Physique et Sportive</b>
	<b>CADRE GÉNÉRAL</b>	La mission de conseiller / conseillère technique aux examens est placée(e) sous l'autorité de Madame la Rectrice et des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'EPS.
	<b>INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE</b>	<p>L'inspection pédagogique régionale assure le pilotage et l'évaluation de la discipline EPS et des professeurs qui en assurent l'enseignement.</p> <p>Elle contribue à l'accompagnement des enseignants par la proposition et la mise en œuvre d'un plan de formation et d'un plan d'animation académique.</p> <p>En lien avec les services du rectorat, elle contribue à l'accompagnement et l'évaluation de la politique éducative conformément au projet académique sur la base du plan de travail académique.</p> <p>En lien avec l'UNSS, elle assure également une mission de contrôle et d'accompagnement des associations sportives des établissements scolaires du second degré.</p>
PROFIL DU POSTE	<b>FONCTIONS</b>	Dans le cadre de l'aide au pilotage des examens, le conseiller / la conseillère technique aux examens a une fonction d'appui au corps d'inspection.
	<b>MISSIONS</b>	<p>Les missions académiques s'effectueront sous l'autorité des IA IPR EPS, dans le cadre du pilotage pédagogique partagé qui vise à conjuguer l'ensemble des actions de l'encadrement pour la réussite de tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Contribuer à l'organisation de la mise en œuvre des examens</i></li> <li>• <i>Contribuer au pilotage des examens</i></li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES ET EXIGENCES</b>	<p>Ce poste requiert des compétences spécifiques parmi lesquelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une connaissance de l'organisation des examens en EPS (voie générale, technologique et professionnelle)</li> <li>- une capacité à anticiper, organiser et rendre compte de manière régulière en s'inscrivant dans une ligne hiérarchique académique</li> <li>- une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral</li> <li>- une maîtrise de l'outil informatique (Excel).</li> </ul>
MODALITÉS ADMINISTRATIVES	<b>CONDITIONS DE RECRUTEMENT</b>	<p><b>Poste à profil</b> : ouvert aux enseignants d'EPS titulaires du secteur public (certifiés et agrégés) exerçant (ou ayant exercé) de préférence en lycée.</p> <p><b>Rémunération</b> : indemnité pour mission spécifique (ajustement au regard des missions et du territoire)</p> <p><b>Poste à pourvoir</b> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.</p>
	<b>DÉPOT DE CANDIDATURE</b>	<p><b>Toute candidature doit être accompagnée</b> d'une lettre de motivation, un curriculum vitae à adresser par voie électronique, sous couvert de votre chef d'établissement à :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:ce.ipr@ac-bordeaux.fr">ce.ipr@ac-bordeaux.fr</a></p> <p><b>Date limite de dépôt des candidatures</b> : au plus tard le mardi 20 avril 2024 (par courriel uniquement).</p>
	<b>CONTACT</b>	<p><b>Renseignements spécifiques des missions</b> : IA-IPR EPS de votre secteur</p> <p><b>Envoi du dossier de candidature</b> : Secrétariat des IA-IPR : <a href="mailto:ce.ipr@ac-bordeaux.fr">ce.ipr@ac-bordeaux.fr</a></p>